



SOMMAIRE

- Votre Mairie 3
- À l'honneur 15
- Vie associative 16
- Agenda et Commerces 17
- Ça s'est passé 18
- Papill'ons et papill'ottes 21
- Jeux 22
- Nos artisans 23



LE MOT DU MAIRE

Chères Brionaises, chers Brionais,

L'année 2025 touche déjà à sa fin. Elle est passée très vite et elle a été riche en événements pour notre commune. Les associations brionaises, très actives, ont brillamment animé notre village et son hameau.

La chasse au trésor de Pâques, le vide-greniers de Brion, le repas républicain du 13 juillet, le concours de pétanque de l'association De Brion à Brion, le vid'apéro concert de La Fourchette (malgré la pluie), le concours de belote et le loto ont été des succès. Merci à tous pour ces

animations.

En ce qui concerne la Municipalité et les différents travaux, le logement du 8 place de l'Église, rénové, a été remis en location. Les travaux des Étangs de Saint-Ange sont terminés. Il me faut ici remercier les services de l'État et du Département qui nous ont subventionnés à hauteur de 70% (40% pour l'État et 30% pour le Département), alors que ce dossier, au départ, n'était éligible à aucune aide financière.

Les travaux de voirie ont été consacrés à La Fourchette cette année. La rue de Bellevue a été entièrement refaite. Il était temps après tous les travaux de construction qui y avaient eu lieu. Les emplois partiels n'ont, quant à eux, pas été une franche réussite et cela a été signalé à l'entreprise qui les a réalisés. Enfin, pour finir avec la voirie, la tranchée qui avait été faite sur la route de Brion à La Fourchette pour amener la fibre au pylône de téléphonie mobile, va être reprise par une société mandatée par Free.

Nous venons également de lancer la réfection du logement communal impasse de l'École ainsi que de la toiture de la bibliothèque municipale qui était fortement dégradée.

Il me reste à vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année et à vous donner rendez-vous le vendredi 9 janvier 2026 pour les traditionnels vœux du Maire et du Conseil Municipal.

Philippe PETIT

MAIRIE DE BRION

16 rue de la République
89400 BRION

Téléphone : 03 86 91 90 79

Courriel : mairie@brion-yonne.fr

Site internet

<https://www.brion-yonne.fr>

Réseaux Sociaux



<https://www.facebook.com/communedebriion>



Instagram
[commune_brion_89](https://www.instagram.com/commune_brion_89)

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	de 9 h 00 à 12 h 00
Mardi	de 9 h 00 à 12 h 00
Jeudi	de 9 h 00 à 12 h 00
Vendredi	de 9 h 00 à 12 h 00

Pour **prendre rendez-vous**
avec le Maire ou un Adjoint :

*Téléphonez ou envoyez un courriel
au secrétariat de Mairie.*

Pour **joindre directement** le Maire :
Philippe PETIT – 07 83 55 79 89

Pour suivre l'actualité de la commune et être informé en temps réel,
téléchargez sur votre smartphone ou votre tablette l'application



Elle est gratuite, disponible sur Appstore ou Playstore.

Pas besoin de compte ni de carte bancaire, il suffit de rechercher BRION et de le mettre en favori

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Principales décisions du 4 février 2025

- **CCJ : fonds de concours voirie**
Le fonds de concours de 35 000,00 € concernant la 2^e tranche de travaux de la route de Bussy est validé.
- **Travaux Gascard**
Un enduit est réalisé sur le pignon mitoyen Gascard / Jallabert par la société De Bortoli pour un montant de 2 959,00 €. Ces travaux seront ajoutés à la dette de M. Gascard.
- **Joigny : frais scolaires 2023-2024**
La somme de 588,00 € est versée à la commune de Joigny au titre de la participation aux frais scolaires d'un élève habitant Brion.
- **Voyage scolaire CM1/CM2**
La classe CM1/CM2 part en Classe de Mer du 7 au 11 avril prochain à Cherbourg. Le coût approximatif du voyage est de 7 026,00 €. Différentes actions ont été menées par les élèves pour financer ce voyage. Une participation est demandée aux parents, la coopérative scolaire participe également et l'association 2B Family Kids a fait un don. Il est décidé de subventionner ce voyage pour la somme de 1 500,00 €.
- **Tarifs du cimetière**
Après la réhabilitation du cimetière, des concessions contenant déjà un caveau sont disponibles. Il est décidé de voter un tarif spécifique pour applicable à partir du 1^{er} janvier 2025.
- **Informations et questions diverses**
 - Lecture des courriers de M. et Mme Mourgues concernant la rue de Bellevue et de M. et Mme Le Sère / Gagnaire concernant un devis pour la réfection de la ligne blanche entre Brion et La Fourchette.
 - La demande de subvention pour les travaux des Étangs Saint Ange a été renouvelée et le dossier de subvention de la Fondation du Patrimoine est en cours de finalisation.
Les travaux de mise en sécurité sont terminés.
L'achat de la partie de l'étang appartenant à la SCI Vallée de la Bique est en attente de la mainlevée de l'hypothèque.
 - Le remplacement des luminaires en LED et des armoires de commandes est en cours.
 - Les travaux de rénovation du logement du 8 place sont terminés, la subvention octroyée par le Pacte Territoire (département) 18 958,00 € a été versée.
 - L'entreprise GCTP propose un devis de 23 832,66 € TTC pour le terrassement de la citerne incendie à la Fourchette avec la clôture.
 - M. et Mme Lethimonnier proposent de buser le fossé devant chez eux pour rendre les abords plus praticables. La commune financera les buses et ils réaliseront eux-mêmes les travaux. Devis de Servet Duchemin pour 36 mètres de buses béton 300 diamètre : 1 492,99 € TTC. Cette proposition est acceptée.

- Achat des terrains de M. Dominique Lecestre : la famille est d'accord avec le montant proposé de 2 000 €. Le dossier est en cours chez le notaire.
- La commune sera étape des Boucles de l'Yonne Cyclistes 2025 le 16 août prochain. Un élu sera présent pour la remise des coupes et bouquet de fleurs.
- Les trous dans la voirie seront bouchés prochainement par les agents communaux.
- M. Gascard, suite à visite d'huissier s'est engagé pour rembourser la Commune à hauteur de 100,00 €/mois.
- Rencontre avec David Grangeon, du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable de Sens (SMAEP), concernant le transfert de l'eau et l'assainissement. La situation est toujours indécise. Le transfert semble redevenu obligatoire au 1^{er} janvier 2026. En cas de transfert à la CCJ, le prestataire serait la Fédération des Eaux Puisaye-Forterre (FEPF). Mais le transfert peut être fait ailleurs, d'où l'étude SMAEP.

Pour rappel tarifs actuels de Brion :

Abonnement eau potable : 42,50 € HT

Consommation : 0,70 € HT

Abonnement assainissement : 42,50 € HT

Consommation : 3,14 € HT

Si CCJ, donc Fédération Eaux Puisaye Forterre :

Abonnement eau potable : 100,00 € HT

Consommation : 1,89 € HT

Abonnement assainissement : 100,00 € HT

Consommation tarif à déterminer car prise de compétence en cours

Si SMAEP :

Abonnement eau potable : 58,40 € HT

Consommation : 1,67 € HT

Abonnement assainissement : 29,20 € HT

Consommation : 4,00 € HT

Le tarif actuel de Brion va devoir évoluer :

L'abonnement doit représenter 50% maximum de la facture d'eau

Mise en conformité des installations (anti-intrusion sur les sites)

Actuellement pas de provision pour renouvellement du réseau (obligation légale 1% par an, 11 km de réseau soit 110 m/an, prix moyen 1 m de réseau branchement compris = 350,00 € HT donc 38 500 € HT/an)

Le coût du service augmenterait fortement mais avec quelques avantages supplémentaires par FEPF et SMAEP :

Astreinte 24 h / 24 et 365 jours/an

Ont leurs propres équipes de travaux et interviennent jour et nuit en cas de problème sur le réseau

Conseillers dédiés aux abonnés

En cas de problème sur le réseau ou sur la qualité de l'eau fournissent les citernes d'eau et les bouteilles

Mise en place du paiement par mensualisation.

- Rendez-vous pris pour le 7 février à 14 h 00 avec Monsieur De Luiz Ortega (Agence Technique Départementale) pour l'étude d'aménagement aux entrées du village visant à réduire la vitesse des automobilistes.
- Terrain de tennis : quel devenir du projet de réfection ? Devis de la société Sols Tech 33 551,04 € TTC avec réfection clôture. Le projet est reporté pour l'instant.

- Le 11 mars prochain, aura lieu un marché animé avec l'association des Jeunes Agriculteurs du Migennois.
- Des points lumineux sont éteints et créent des trous noirs. Le problème va être résolu d'ici la fin du mois.
- Un projet de parking à l'école est à l'étude, le stationnement devient compliqué.
- Les chiens de Madame TONNERRE sont toujours présents à la Fourchette.

Principales décisions du 8 avril 2025

- **Eau potable : compte administratif 2024**

Les résultats sont les suivants :

- Fonctionnement : + 77 173,77 €
- Investissements : + 14 981,37 €

- **Eau potable : compte de gestion 2024 du Trésorier**

Les résultats sont exactement les mêmes que pour le compte administratif.

- **Eau potable : affectation des résultats**

Les résultats 2024 sont affectés comme suit :

- Fonctionnement : 77 173,77 € sont affectés au budget prévisionnel 2025
- Investissements : 14 981,37 € sont affectés au budget prévisionnel 2025

- **Eau potable : budget primitif 2025**

Le budget primitif 2025 s'équilibre à :

- Fonctionnement : 125 382,62 €
- Investissements : 38 691,09 €

- **Assainissement : compte administratif 2024**

Les résultats sont les suivants :

- Fonctionnement : + 9 858,93 €
- Investissements : + 59 482,46 €

- **Assainissement : compte de gestion 2024 du Trésorier**

Une différence de 0,20 € a été relevée par rapport au compte administratif sur la section d'investissements. Cette différence date de la séparation du budget Service Eau et Assainissement en 2 budgets distincts : eau potable et assainissement. Cette différence a été signalée plusieurs fois à la trésorerie. Elle sera régularisée prochainement.

- **Assainissement : affectation des résultats 2024**

Les résultats 2024 sont affectés comme suit :

- Fonctionnement : 9 858,93 € sont affectés au budget prévisionnel 2025
- Investissements : 49 623,53 € sont affectés au budget prévisionnel 2025

- **Assainissement : budget primitif 2025**

Le budget primitif 2025 s'équilibre à :

- Fonctionnement : 105 481,45 €
- Investissements : 79 839,50 €

- **Commune : compte administratif 2024**

Les résultats sont les suivants :

- Fonctionnement : + 256 920,53 €
- Investissements : - 2 880,35 €

- **Commune : compte de gestion 2024 du Trésorier**

Les résultats sont exactement les mêmes que pour le compte administratif.

- **Commune : affectation des résultats 2024**

Les résultats 2024 sont affectés comme suit :

- Fonctionnement : 256 920,53 € sont affectés au budget prévisionnel 2025
- Investissements : - 2 880,35 € sont affectés au budget prévisionnel 2025

- **Subventions aux associations 2025**

Le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes :

- Comité des fêtes de Brion : 250,00 €
- ADEL 150,00 €
- De Brion à Brion : 250,00 €
- De Brion à Brion (fournitures déplacement) : 300,00 €
- Croq'Notes de Brion : 350,00 €
- Association « Brion de France » : 128,00 €
- Secours Catholique : 50,00 €
- UNC Migennes : 50,00 €
- USJ : 200,00 €
- ASUCM Rugby : 100,00 €
- Observatoire Pierre FAYADAT – Joigny 100,00 €
- Sorties scolaires – Ecole de Brion (maternelle) : 270,00 €
- Sorties scolaires – Ecole de Bussy en Othe (élémentaire) : 2 360,10 €

- **Compte Fêtes et Cérémonies**

Une enveloppe de 12 232,50 € est affectée aux différentes cérémonies et festivités 2025.

- **Redevance d'Occupation du Domaine Public 2025 (RODP)**

Le total de la RODP 2025 perçue par la Commune s'élève à 2 832.20 €.

- **Vote des taux d'imposition 2025**

Les taux d'imposition sont maintenus pour 2025 :

- Taxe foncière sur le bâti : 36,44%
- Taxe foncière sur le non-bâti : 41,44%
- Taxe d'habitation : 9,70%

- **Commune : budget primitif 2025**

Le budget primitif 2025 s'équilibre à :

- Fonctionnement : 783 666,43 €
- Investissements : 387 498,87 €

- **Fongibilité des crédits 2025**

Le Maire est autorisé à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

- **Logement 1 bis impasse de l'École**

Des habitants de Brion doivent quitter provisoirement leur logement pour que leur propriétaire le réhabilite. Il leur est proposé le logement 1 bis impasse de l'école avec un loyer de 400 €/mois.

- **Animation du 13 juillet : prestation musicale**
La prestation de l'association Phoenix Production 89 est retenue pour un show musical pop / rock de 2 h 15 et pour un tarif de 650,00 € TTC.
- **Informations communautaires**
 - Finances et CLCT : les budgets 2025 de la Communauté de Communes ont été votés
 - Développement économique : un état de santé des entreprises de l'Yonne a été établi. Une subvention a été octroyée à Mobil'éco et à la Mission Locale du Jovinien et du Migennois.
 - Déchèterie : participation à un atelier sur la biodiversité. Discussion avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) au sujet d'une trame verte qui verrait le jour en bordure de la Forêt d'Othe. La création de haies est subventionnable.
- **Informations et questions diverses**
 - Une réunion a eu lieu le 9 avril aux Étangs Saint Ange pour constater l'avancement des travaux.
 - Le lundi 14 avril est prévue une formation du Maire et de la secrétaire générale de Mairie à l'utilisation de la télégestion de l'éclairage public par le SDEY.
 - Des devis sont en cours pour le terrassement et le clôturé de la plateforme de la citerne incendie à La Fourchette.
 - Des devis sont en cours pour la réfection de la toiture de la bibliothèque.
 - La 1ère adjointe est inscrite à une journée de formation à Rosoy sur les violences conjugales.
 - Le conseil d'école a eu lieu le 25 mars.
 - Pas d'atelier de Pâques cette année mais une chasse au trésor a lieu pour découvrir la date, le lieu et l'heure de la chasse aux œufs.
 - Où sont les panneaux d'entrée de village (La Fourchette et Brion) ?
 - Les jeunes agriculteurs les ont rendus, après leur mouvement de protestation. Ils vont être remis en place.
 - Merci aux employés communaux pour le bouchage des trous dans la voirie et la mise en place de la décoration de Pâques.
 - Les travaux d'élagage des arbres sur la route de Looze ont commencé.

Principales décisions du 22 mai 2025

- **Eau potable : non-valeurs**
Des administrés ont des impayés de factures d'eau pour un montant total de 1 588.03 €. Ce montant est admis en non-valeur sur le budget eau potable.
- **Assainissement : non-valeurs**
Un administré a des impayés de factures d'assainissement pour un montant total de 70,14 € Ce montant est admis en non-valeur sur le budget assainissement.
- **Devis toiture de la bibliothèque municipale**
La toiture du bâtiment de la bibliothèque est en très mauvais état, le lattage s'effrite. Après consultation de 3 entreprises, France Passion Bâtiment est retenu pour un montant de 18 750,75 €.
- **Demande de subventions : travaux toiture de la bibliothèque municipale**
Toutes les subventions possibles seront demandées pour ce dossier.

- **Informations et questions diverses**

- Lecture de la carte postale des enfants de l'école partis en classe de mer.
- Courrier de remerciements de la Croix Rouge pour la subvention versée au profit des sinistrés de Mayotte.
- La réunion de fin de chantier des Étangs de Saint Ange a eu lieu : les travaux sont terminés, il n'y a rien à signaler, nous sommes tranquilles pour 10 à 15 ans mais attention à ne pas laisser d'arbres pousser sur la digue.
- Une demande de vente de carte de pêche nous a été adressée. Elle est à l'étude. Des panneaux « Pêche Interdite » seront apposés à l'étang.
- Des panneaux « Baignade Interdite » seront apposés à la mare de La Fourchette.
- La télégestion de l'éclairage public est en anomalie, le problème est signalé et va être résolu.
- L'abonnement de Panneau Pocket a été renouvelé pour 3 ans. De nouveaux modules sont proposés.
- Le devis de la réfection de la ligne blanche entre La Fourchette et Brion a été signé et retourné au prestataire, les travaux vont bientôt commencer.
- Les anciens parachutistes présents à la cérémonie du 8 mai remercient pour l'accueil. Ils étaient très contents de la cérémonie et du vin d'honneur.
- Nous avons reçu en mairie le 1^{er} arrêté de sécheresse. Brion n'est pas concerné pour le moment.
- L'office de tourisme a le projet d'afficher des photos d'oiseaux sur bâche à différents endroits dans le jovinien. Il a été proposé d'en mettre à la mairie et à la mare de La Fourchette.
- Suite à diverses dégradations sur la commune, des contrôles jour et nuit auront lieu par la gendarmerie de Migennes.
- Réunion avec le SDEY pour sécuriser les fils électriques de la Rue Victor Hugo. Seul l'enfouissement du réseau télécom serait à la charge de la commune.
- Le 3 juin prochain aura lieu le marché amélioré. Un Foot Truck Bistrot sera présent ainsi que divers exposants.
- Le 30 juin 2025 à 18 heures dans la salle du conseil municipal aura lieu la remise des calculatrices aux enfants de CM2 pour leur passage en 6^{ème}.
- La tranchée sur la route de Brion à l'entrée de la Fourchette s'est beaucoup affaissée. Free va être contacté pour faire jouer leur assurance décennale.
- Le toit du puits à La Fourchette se dégrade. Les agents communaux iront réparer.
- Certaines personnes âgées regrettent le repas communal. Une nouvelle formule sera étudiée.
- Madame Loubat se pose des questions sur l'avenir de la bibliothèque. Un questionnaire a été distribué, il y a eu quelques retours positifs. Des personnes sont prêtes à être bénévoles pour aider.
- Y a-t-il un projet d'éoliennes sur le territoire de Brion ? Monsieur le Maire répond que non, aucun projet éolien impliquant la commune.

Principales décisions du 1^{er} juillet 2025

- **Augmentation des tarifs de la cantine et de la garderie**

À compter du 1^{er} septembre 2025 les tarifs des services périscolaires seront les suivants. Aucune augmentation n'a eu lieu depuis 2 ans :

- **Périscolaire : matin**

	1 à 2 enfants <i>(Forfait)</i>	3 enfants et + <i>(Forfait)</i>
Tranche 1 : 0 € - 650 €	1,30 €	1,20 €
Tranche 2 : 651 € - 900 €	1,50 €	1,35 €
Tranche 3 : 901 € - 1 200 €	1,60 €	1,45 €
Tranche 4 : 1 201 € - 1 500 €	1,70 €	1,55 €
Tranche 5 : ≥ 1 501 €	1,80 €	1,65 €

- **Cantine (repas + pain + garderie du midi)**

	1 à 2 enfants		3 enfants et +	
	Maternelle	Primaire	Maternelle	Primaire
Tarif unique / enfant	5,60 €	5,75 €	5,50 €	5,65 €

- **Accueil du soir avec gouter** : 0,70 € pour tous les enfants inscrits à l'accueil du soir

- **Périscolaire : soir**

	1 à 2 enfants <i>(tarif pour ½ heure)</i>	3 enfants et + <i>(tarif pour ½ heure)</i>
Tranche 1 : 10 € - 650 €	0,75 €	0,70 €
Tranche 2 : 651 € - 900 €	0,90 €	0,80 €
Tranche 3 : 901 € - 1 200 €	1,00 €	0,90 €
Tranche 4 : 1 201 € - 1 500 €	1,10 €	1,00 €
Tranche 5 : ≥ 1 501 €	1,20 €	1,10 €

- **Rénovation logement communal « impasse de l'École » : choix des entreprises**

Le logement impasse de l'école doit être rénové pour être remis à la location. L'entreprise Hasiak est retenue pour le lot électricité (10 013,53 € TTC) et l'entreprise ABL de Bruin pour le lot plomberie (4 754,27 € TTC). Le lot isolation sera étudié ultérieurement.

- **Terrassement citerne incendie de La Fourchette : choix de l'entreprise**

La société NANE TP est retenue pour un montant de 18 917,47 € TTC, raccordement au réseau d'eau compris. Toutes les subventions possibles seront demandées pour ces travaux.

- **Périscolaire : subvention exceptionnelle**

Une subvention exceptionnelle de 328,45 € est accordée au périscolaire Bussy / Brion pour le remplacement de l'ordinateur du service périscolaire. Elle correspond à la moitié du prix hors taxes de l'ordinateur (656,90 €).

- **Informations et questions diverses**

- Après l'incendie de l'abribus de l'école Hélène Gamet, un certain nombre de personnes ont été convoquées à la Gendarmerie de Migennes.
- Un arrêté va être pris pour interdire la pêche et la baignade à l'étang de Saint Ange et un autre pour interdire la baignade à la mare de la Fourchette. Des panneaux de signalisation ont été installés.
- Le 8 juillet prochain, signature chez le notaire pour l'achat des terrains route de Bussy appartenant aux conjoints Lecestre.
- Brève présentation du projet de l'Agence Technique Départementale (ATD) concernant la sécurisation des entrées de village ainsi que la rue du Monceau et la rue du Colombier. Une présentation plus détaillée au Conseil Municipal aura lieu à la rentrée.

- Le Conseil Municipal remercie Mme Martine Lecestre pour le don des accessoires décoratifs installés au lavoir.
- Le 16 août prochain, passage d'une course cyclistes avec podium sur la commune : « Les boucles de l'Yonne ».
- La fête de fin d'année pour les personnes de 70 ans et plus se fera avec les enfants de l'école de Brion (rencontre intergénérationnelle).
- Le conseil d'école de fin d'année a eu lieu : il y aura 85 enfants sur le RPI à la rentrée dont 14 Petites Sections.
 - Une réunion a eu lieu avec l'inspectrice de circonscription pour savoir si, à la rentrée 2026/2027, les tous petits pourraient être acceptés à l'école (moins de 3 ans). Le dossier est à étudier en collaboration avec les enseignantes et l'inspection académique mais doit présenter un réel intérêt pédagogique.
 - Les enseignantes remercient la Mairie pour la prise en charge des bus pour les sorties scolaires et remercient Mme Loubat pour le prêt des livres de la bibliothèque municipale.
 - Les enfants sont allés en voyage scolaire à Guédelon et au Parc de l'Auxois.
 - La kermesse a eu lieu le vendredi 27 juin avec une exposition sur le voyage scolaire des CM2 en Normandie.
 - Un concours de mathématique a eu lieu du 10 au 14 avril à l'école de Bussy en Othe. Lucie PORTE et Lucy BABOUHOT sont arrivées à égalité dans les 5 meilleurs de la Région. La plus jeune des deux est allée à la finale nationale à Paris. Nous félicitons les deux jeunes filles pour leur participation et plus particulièrement Lucie PORTE qui s'est classée 20^e nationale.
 - La visite du collège Jacques Prévert et du patrimoine de Bussy en Othe a eu lieu ainsi qu'une représentation théâtrale le 20 juin dernier.
 - La directrice de l'école de Brion demande l'achat d'une corne de brume pour les alertes intrusions, de vérifier et compléter la trousse de secours, de recoller les dalles du toboggan et de voir pour installer une climatisation dans la salle de motricité où il fait très chaud en été.
- Festivités républicaines le dimanche 13 juillet prochain. Au programme :
 - Apéritif offert par la Municipalité
 - Repas tiré du sac
 - Observation du soleil (Observatoire Pierre Fayadat de Joigny)
 - Concert avec le groupe WILD
- Les chiens de Madame TONNERRE divaguent toujours sur le territoire de la commune.

Principales décisions du 23 septembre 2025

- **Rénovation logement communal « impasse de l'école » : lot isolation**
L'entreprise Venet est retenue pour un montant de 30 818,91 €.
Toutes les subventions possibles seront demandées pour ce dossier.
- **Colis de Noël des aînés**
Le colis de Noël 2025 pour les personnes de 70 ans et plus sera composé avec des produits artisanaux locaux pour un montant de 40,00 € par colis individuel.

- **Bus trajet école - piscine**
La société Transdev Bourgogne – Franche-Comté est retenue pour un montant de 79,00 € par trajet aller et retour.
- **Agent de maîtrise : création du poste**
Un poste d'agent de maîtrise est créé afin de pouvoir y nommer un agent communal promu à ce grade.
- **RIFSEEP**
En raison de la promotion d'un agent au grade d'agent de maîtrise, il est nécessaire de modifier les conditions du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour y intégrer les conditions dues à ce grade.
- **Fédération des Eaux Puisaye-Forterre : retrait de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois**
Le conseil Municipal se prononce pour le transfert de la compétence Eau Potable de la commune d'Escamps à la Fédération des Eaux Puisaye-Forterre au 1er janvier 2027 et pour le retrait de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois de la Fédération des Eaux Puisaye-Forterre au 1er janvier 2027.
- **Communication châteaux d'eau : devis à valider**
En raison d'une panne du système de communication entre les châteaux d'eau de Brion et La Fourchette et en raison de l'arrêt du réseau cuivre de télécommunications, il est décidé de le changer pour un système de communication par GSM (réseau mobile). Le devis de la société CIVB est validé pour un montant de 14 654,40 € TTC.
- **Ballons anti-bélier**
Les trois ballons anti-bélier, celui du réservoir (200 L), de la station de filtration (2 000 L) et du château d'eau de la Fourchette (1 000 L), après contrôle par la société Charlatte, ont été déclarés hors service (vessies poreuses, remplies d'eau et corrosion des réservoirs). Les ballons fonctionnent actuellement en mode dégradé.
CIVB propose un devis de 83 976,00 € TTC (ballons + accessoires + dépose et pose). Le Conseil Municipal décide de reporter la décision et demande des renseignements complémentaires.
- **Informations communautaires**
 - Voirie et Travaux : les travaux de la Rue Bellevue rencontrent un problème avec le réseau d'assainissement. Après consultation du SPANC, il apparaît que la rue de Bellevue est dans une zone « assainissement collectif » selon le plan de zonage adopté par le conseil municipal en 2004. La commune a donc l'obligation de réaliser l'extension de réseau d'assainissement pour cette rue.
 - Développement économique : la prochaine commission aura lieu le 1^{er} octobre à Looze.
- **Informations et questions diverses**
 - Lecture du courrier du Madame Strauss à propos des plantations de sapins à La Fourchette et de Monsieur Clément Lesire-Vinouze pour remercier l'ensemble du conseil municipal pour le cadeau de fin d'année scolaire (calculatrice).
 - L'ensemble des jeux d'extérieur implantés sur la commune a été contrôlé par la Société DEKRA. Beaucoup ne sont plus conformes, les agents communaux vont les démonter et/ou les sécuriser.

- La fréquentation du marché le mardi soir est en baisse. Les commerçants sont en réflexion pour continuer ou pas.
- Demande s'il y a possibilité de maintenir l'éclairage public allumé plus tard le matin. *Les éclairages s'allument à 6 h 00 à 70% et à 6h30 à 100% jusqu'au lever du jour. C'est l'horloge astronomique du système qui détermine l'heure d'extinction.*
- Octobre Rose : le nœud rose sera installé à la mairie et des fils seront installés sur la place pour y accrocher des soutiens gorges.
- Marché de Noël : 5 chalets ont été réservés à la ville de Joigny. Recherche d'une personne pour vendre des châtaignes.
- Est-ce qu'il y a possibilité de mettre un miroir à l'intersection de la Rue Roger Lata et Rue des Acacias ? Il n'y a pas de visibilité et des conducteurs roulent vite et ne respectent pas la priorité. *Ces équipements coûtent très chers et doivent être obligatoirement complétés par un « Stop » ou un « Cédez le passage ». Le cas sera étudié.*
- Les travaux des emplois partiels à la Fourchette ont été très mal faits, il y a du goudron partout et il manque des gravillons. *Cela a été signalé à la CCJ.*
- Certains parents qui amènent leurs enfants à la garderie de Bussy-en-Othe le matin, se voient dans l'obligation de payer la carte de transport à la Région pour un montant de 100,00 €. En effet, les enfants montent dans le car scolaire à Bussy-en-Othe, qui n'est pas leur commune de domicile, pour revenir à l'école de Brion. C'est un système scandaleux et qui risque de nous faire perdre des enfants sur le RPI car certains parents préféreraient les scolariser sur leur commune de travail ou sur leur trajet de travail. *L'information va être remontée une réclamation sera faite à la Région Bourgogne Franche-Comté via son vice-président, Nicolas SORET.*
- L'entreprise DESSOLIN est en train de retirer le concassé dans les champs des agriculteurs. Ces derniers souhaitent une réunion avec tous les intervenants concernés pour savoir ce qu'Eiffage a demandé à l'entreprise Dessolin. *Une réunion va être demandée à Eiffage et Dessolin en présence des agriculteurs exploitant à Brion et en la présence du Maire.*

INFORMATIONS CHASSE



La chasse en plaine est ouverte du 21 septembre 2025 au 28 février 2026.

Tous les jours sont susceptibles d'être chassés.

La chasse dans les bois de Brion a lieu tous les dimanches.

Le samedi 28 février 2026 sera un jour chassé.

INCIVILITÉS

La multiplication des incivilités en cette année 2025 m'a conduit à prendre une décision ferme : l'interdiction des attroupements de nature à perturber l'ordre public entre 21 h 00 et 06 h 00.

En effet, un groupe de jeunes, pour certains de Brion, mais aussi de communes voisines plus ou moins éloignées, avait pris pour habitude de se réunir à l'arrêt de bus au bas de la place de l'Église. Ils ont été jusqu'à une vingtaine. Le problème ne vient pas de ce que des jeunes se rassemblent, si cela se fait dans le calme et le respect de la tranquillité d'autrui. Or là, ça n'était pas le cas.

Le voisinage subissait les nuisances sonores dues aux allées et venues incessantes de motos et scooters, à de la musique écoutée beaucoup trop fort, mais aussi des insultes et des gestes plus que déplacés. De plus, des dégradations ont été commises sur le distributeur de pain, les murs et les bancs de l'arrêt de bus, la porte du clocher, les vitres du lavoir, les barrières du city-stade, les jeux pour enfants et j'en passe. Plusieurs plaintes ont été déposées à la Gendarmerie.

Cette succession d'événements, mais aussi les frictions qui ont eu lieu avec certains habitants, m'ont conduit à prendre cet arrêté. Il a une durée d'application de 6 mois et nous réévaluerons la situation à ce moment-là. J'espère que ces quelques mois de réflexion permettront à ces jeunes gens de réfléchir à leur comportement et de prendre conscience que ce qu'ils prennent plaisir à dégrader a un coût pour la collectivité. Ce coût est, entre autres, payé par leurs parents par l'intermédiaire des impôts et taxes.

Le calme semble revenu le soir dans notre village. J'espère que cela continuera.



EAU POTABLE

L'année 2025 aura été une année très agitée sur le plan de notre réseau d'eau potable. Ce ne sont pas moins de 4 grosses fuites d'eau qui se sont produites sur la canalisation entre la source et le château d'eau de Brion, rue de la République, route de Bussy et impasse de la Rochette.

De plus, une campagne de détection effectuée récemment en a révélé 8 supplémentaires qu'il va falloir traiter.



Parallèlement à cela, les ballons anti-béliers des châteaux d'eau de Brion et La Fourchette ont été contrôlés et il s'avère qu'ils sont tous bons à changer. Des devis ont été pris et la dépense se monte à 42 532.80 €. Ces ballons sont indispensables au bon fonctionnement du réseau d'eau potable car ce sont eux qui encaissent et amortissent les éventuelles hausses de pression dues aux mises en route et arrêts des pompes du réseau.

Tout cela a conduit le conseil municipal à étudier une hausse du tarif de l'eau potable. Tout d'abord, je porte à votre connaissance que ce tarif n'a pas évolué depuis 9 ans et qu'il est le plus bas du secteur.

D'autre part, en étudiant l'éventuel transfert des compétences eau et assainissement vers la CCJ ces dernières années, j'ai pu avoir différents contacts avec des spécialistes du domaine comme la Fédération des Eaux Puisaye-Forterre, le Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable de Sens, l'Agence de l'eau Seine-Normandie... Il en découle que nous ne sommes pas du tout dans la norme des prix de l'eau potable. Notre prix de l'eau ne nous permet notamment pas de satisfaire à l'obligation qui nous est faite de provisionner de l'argent pour le renouvellement du réseau. La norme est de 1% du réseau par an. De plus, pour pouvoir prétendre à des subventions lors de travaux sur notre réseau, le prix de l'eau doit être au minimum de 1,10 € HT/m³.



Si les quelques réserves que nous avons sur le budget d'investissements nous permettront d'absorber les travaux de cette année, il est à craindre que ce ne soit pas le cas pour l'avenir. Notre réseau d'eau potable est vieillissant. Il date de la fin des années 1950 au début des années 1960. Les alternances de sécheresses et de périodes plus humides font bouger le sol et occasionnent des ruptures de canalisations.

Aussi, nous n'avons pas d'autre choix, pour assurer la pérennité de notre budget eau potable, que d'augmenter le prix du mètre cube d'eau potable pour le porter à 0,90 € HT/m³.

Ce n'est jamais de gaité de cœur que nous augmentons un tarif, mais là nous n'avons plus le choix si nous voulons garder la main sur notre réseau. Le budget eau potable n'est alimenté que par les factures d'eau des abonnés. Il ne peut être subventionné par aucun autre budget.

NOCES DE PLATINE À BRION

Roberte et Paul Poncet ont récemment fêté leurs noces de platine, c'est-à-dire 70 ans de mariage ! Ils ont célébré l'événement entourés de leurs proches, particulièrement de leurs filles Évelyne, Marie-Claude et Odile.

Ils s'étaient mariés le 27 août 1955 à la Mairie puis à l'église de Laroche Saint-Cydroine. Ils avaient 20 et 23 ans.

Paul et Roberte sont des figures de Brion qu'ils n'ont jamais quitté. Agriculteur, sapeur-pompier volontaire, président du Comité des Fêtes, président du club « Notre Temps », conseiller municipal pendant 24 ans, Paul vient également de fêter ses 93 ans.

Nous leur adressons nos plus vives félicitations et leurs souhaitons encore de longues années de bonheur ensemble.

À l'honneur



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La Bibliothèque municipale de Brion, située dans l'ancienne école Albert Saffroy, au 1 impasse de l'École, vous accueille le lundi soir de 16 h 00 à 18 h 00.

Le prêt de livres est **gratuit et ouvert à tous**, petits et grands.

Deux cabanes à livres sont également présentes sur la commune. L'une est située dans une ancienne cabine téléphonique place de l'Église, l'autre se trouve dans l'abribus du puits à La Fourchette.

Nous vous rappelons que ces cabanes à livres ne doivent recueillir que des livres en bon état et pas des revues ou des

journaux. Elles ne sont pas un lieu où se débarrasser de vieux livres détériorés ou de vieilles revues. Pour cela, vous pouvez utiliser les bacs jaunes de collecte sélective.

Nous vous informons que notre bibliothécaire depuis plus de 25 ans, Catherine Loubat, souhaite arrêter début 2026. La Mairie souhaite néanmoins que cette activité perdure à Brion. Si vous avez envie de vous investir, de tenir et d'animer ce lieu de culture, merci de vous signaler auprès de la Mairie (03 86 91 90 79 ou mairie@brion-yonne.fr) ou directement à la bibliothèque municipale le lundi soir.

DENTELLES DANS L'YONNE

Savez-vous ce qu'est un couvige ? C'est un marché dentellier où nous trouvons le matériel et fil nécessaire à la dentelle aux fuseaux. L'association organise son couvige au marché couvert de Migennes les 4 & 5 Juillet 2026 (horaires à venir). C'est le moment de venir nous rencontrer, vous y découvrirez également une exposition d'ouvrages réalisés par les dentellières de Dentelle dans l'Yonne.

Vous pouvez également venir nous rejoindre les mercredis soir de 20 h 00 à 22 h 00 dans la salle du 8 Place de l'Église. Nous vous montrerons les bases de la dentelle aux fuseaux et très vite, vous pourrez vous faire plaisir en réalisant vos propres ouvrages.

Pour plus d'informations :

- Élisabeth Callé 03 86 91 90 74
- Virginie Lesire 06 13 72 59 05

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes espère vous avoir divertis et amusés tout au long de cette année.

Nous prévoyons de renouveler des manifestations pour 2026.

En début d'année, nous organiserons notre assemblée générale.

Tout le comité des fêtes vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année entre amis et en famille. Profitez de ces bons moments et revenez-nous en pleine forme pour cette nouvelle année.

Séverine, Julie, Mélanie, Stéphanie et Béatrice.

AGENDA

- **23 novembre 2025 :** Marché de Noël à la salle des fêtes « Les Granges du Château »
- **14 décembre 2025 :** Concert de Noël des Croq'Notes à l'église Saint Phal
- **9 janvier 2026 :** Vœux du Maire et de Conseil Municipal à la salle des fêtes « Les Granges du Château »
- **18 janvier 2026 :** Journée récréative à la salle des fêtes « Les Granges du Château »

LE MARCHÉ

Tous les mardis de 16 h 30 à 19 h 00
sur le parking devant la Mairie

La Brasserie des Voyageurs

Restaurant – Traiteur italien qui propose charcuterie, fromages, lasagnes et pâtes fraîches maison.

Possibilité de commander des pizzas le matin pour le soir au 03 86 62 11 75.

Benoît CALLÉ

Apiculteur à Brion

Vous propose ses miels et préparations à base de miel

PAPILLON FRAÎCHEUR

Rhum arrangé maison

LA CUISINE DE HUONG

Spécialités vietnamiennes – 1 fois par mois

1 fois par trimestre, une animation de saison est organisée sur le marché, qui s'étoffe un peu pour l'occasion avec la venue de commerçants plus occasionnels.



DISTRIBUTEUR DE PAIN

Le distributeur de pain et de viennoiseries est toujours présent à l'arrêt de bus de la place de l'Église.

Il est approvisionné tous les jours et 365 jours par an (sauf cas de force majeure) par

La Boulangerie COURTIN de Charmoy

PÂQUES

Après avoir découvert le message caché dans les rues de Brion, les enfants ont pu participer à la chasse aux œufs au 8 place de l'Église. Malgré la pluie nous avons pu la faire entre deux averses.

Après un goûter, les enfants sont repartis avec un ballotin de chocolats.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Nous avons eu l'honneur d'avoir avec nous, la section Icaunaise de l'Union Nationale des Parachutistes. C'est avec fierté et émotion que la Marseillaise a retenti dans notre commune. Merci à eux, merci à vous d'être là, pour ne jamais oublier.



13 JUILLET

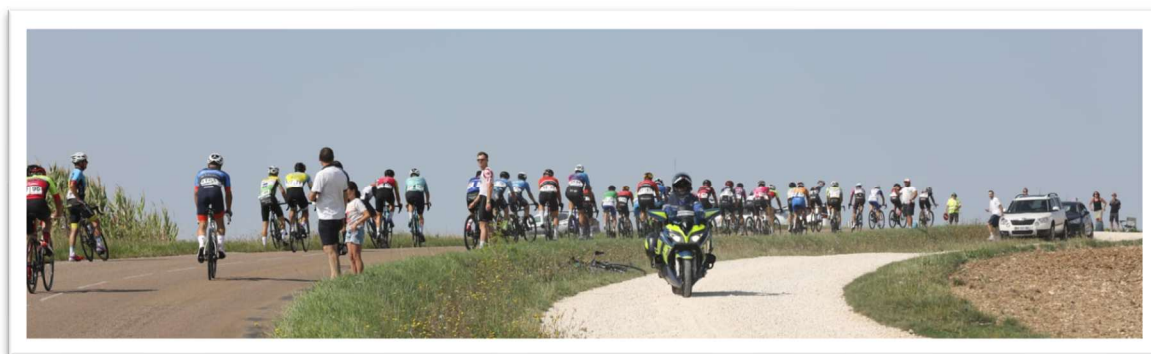
Comme chaque année, nous vous avons donné rendez-vous le 13 juillet au soir pour un apéritif et un repas tiré du sac. Cette année l'observatoire Pierre Fayadat de Joigny était présent. Malheureusement, une autre invitée est venue gâcher l'observation des étoiles : la pluie qui nous a contraints d'annuler la retraite aux flambeaux.

Nous avons ensuite, à l'intérieur, pu profiter du concert du groupe WILD, qui nous a régalés.



Cette année la course cycliste des Boucles de l'Yonne est passée par Brion le 16 août dernier.

Il faisait un temps magnifique et les différentes épreuves se sont très bien passées dans une ambiance amicale et joyeuse. Nous remercions vivement les bénévoles qui ont beaucoup aidé à la sécurité et à l'encouragement des coureurs. Les spectateurs étaient nombreux et ont participé aussi à la réussite de cette journée. Merci à tous.



VID'APÉRO CONCERT DE LA FOURCHOTTE

La deuxième édition du vid'Apero concert de La Fourchette s'est déroulé cette année sous une météo un peu plus clémente que l'année dernière. Le groupe Wild nous a régalé avec toutes ces chansons de tout style. Le comité des fêtes remercie tous les bénévoles, les participants et la Mairie qui ont permis une belle réussite.



CONCERT GOSPEL DES CROQ'NOTES

Le 5 octobre dernier a eu lieu le concert Gospel des Croq'notes à l'église de Brion. Nous avons été ravis de constater que l'église était bien remplie avec toujours cette très bonne ambiance joyeuse et entraînante. Nous en profitons pour annoncer le prochain concert de Noël qui aura lieu le dimanche 14 décembre à 16 h 00 à l'église de Brion. Venez nombreux pour les applaudir.



À l'occasion d'octobre rose, mois de mobilisation contre le cancer du sein, la municipalité a décidé d'offrir 2,00 € par soutien-gorge accroché sur un fil installé sur la place du village. Merci pour votre investissement : 45 soutiens-gorges ont été accrochés, le Conseil Municipal a décidé de porter le don à la somme de 100,00 €.

À noter qu'un généreux anonyme a fait un don de 45 € qui vient s'ajouter à celui de la Commune.



LOTO DU COMITÉ DES FÊTES



Le loto annuel du comité des fêtes s'est déroulé avec une salle encore comble et des gagnants très contents. Vivement l'année prochaine !

Une fois de plus, vous avez été nombreux à vous rassembler autour du monument aux morts de Brion pour commémorer le 107^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Discours, dépôts de gerbes, appel des Morts pour la France, sonnerie aux Morts, minute du silence, Marseillaise, font de ce moment un instant de souvenir intense et solennel. Brion se souvient et n'oublie pas.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



SAPIN APÉRITIF DE NOËL

Matériel et ingrédients :

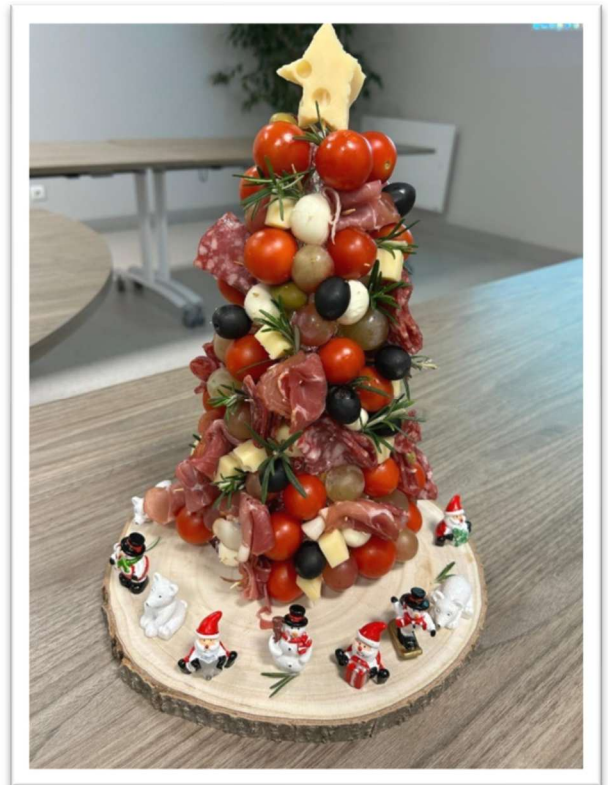
- 1 cône en polystyrène
- Du film étirable ou de l'aluminium
- Des cure-dents
- Des tomates-cerises
- Des olives vertes
- Du comté
- Des billes de mozzarella
- Du jambon de Parme
- De la rosette
- Du raisin
- Des brins de romarin
- Tout autre ingrédient à votre convenance



Entourer tout le cône en polystyrène avec du film étirable ou aluminium pour bien le protéger.
Piquer des cure-dents sur toute la surface du cône afin de pouvoir y fixer les ingrédients.

Piquer les ingrédients : tomates-cerises, olives vertes, morceaux de comté, billes de mozzarella, jambon de Parme, rosette, raisins (selon votre choix...).

Ajouter des brins de romarin pour donner l'effet d'un vrai sapin



Bon appétit bien sûr !



7 1 18 **LUTINS** 9 15 4

Jeux

Mots cachés du Briottin

C	O	L	O	M	B	I	E	R	H	A	I	P	G
T	Q	P	J	Q	É	M	R	R	O	B	K	C	I
E	M	V	C	S	C	M	A	I	R	I	E	L	R
T	W	C	H	N	O	N	Z	V	P	B	G	O	T
A	D	H	A	P	L	A	F	G	Q	L	T	C	C
N	H	Â	M	A	E	K	T	R	T	I	E	H	V
G	Z	T	P	R	M	C	É	A	A	O	I	E	O
S	Y	E	S	C	G	B	G	N	K	T	B	R	Y
A	M	A	R	C	H	É	L	G	L	H	A	K	I
P	M	U	O	D	V	E	I	E	P	È	L	R	X
L	A	V	O	I	R	I	S	O	U	Q	A	A	W
J	R	G	M	C	C	V	E	U	I	U	N	W	H
M	W	W	A	Q	S	R	F	L	T	E	C	H	G
A	S	S	O	C	I	A	T	I	O	N	E	W	U

Solution du précédent numéro

Les mots peuvent être cachés horizontalement, verticalement ou en diagonale.

- Association
- Bibliothèque
- Château
- Colombier
- Grange
- Mairie
- Parc
- École
- Balance
- Ghamps
- Glocher
- Etangs
- Lavoir
- Marché
- Puit
- Église

EN CAS DE BESOINS...

- **Benoît CALLÉ (apiculteur)**
Apiculteur (miel et produits à base de miel)
06 88 56 11 21
- **Un Instant Coiffure**
Samantha (coiffeuse à domicile)
06 24 92 77 04
- **Brion Multimédia Services**
Stéphane Ortigues (dépannage informatique)
06 21 19 70 50
- **Christel Coiffure**
Christel Ortigues (coiffeuse à domicile)
06 89 88 85 80
- **1 Max 2 Bois**
Charpentier menuisier
06 26 15 20 70
- **Abeille Nath**
Taxi
06 09 02 12 48
- **SARL Mauny**
Producteur de sapins de Noël
03 86 91 92 57
- **Greencacao**
Jonathan Diot (atelier chocolatier)
06 21 86 01 42
- **EURL Lugues Sébastien**
Paysagiste
03 86 91 95 62

B R I O N

Marché de Noël

**DIMANCHE 23
NOVEMBRE**

10h00 à 18h00

NOMBREUX EXPOSANTS

MARRONS CHAUDS

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

VIN CHAUD

AVEC LA PARTICIPATION DE L'OBSERVATOIRE

DE JOIGNY

ATELIER PHOTO

VENTE DE SAPINS

TOMBOLA

Au profit de notre école